



Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

A Monsieur Yannick Le Rouzic
Directeur Opérationnel BSCC NOD 44/85
4, Rue du Président Herriot
CS89018
44090 NANTES CEDEX 1

Nantes, 12 mai 2021

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Le syndicat CGT FAPT de Loire Atlantique vous informe qu'il dépose un préavis de grève de 24H qui débutera le mardi 18 mai 2021 à partir de 00h00 couvrant l'ensemble des personnels fonctionnaires et contractuels des Centres courriers-colis, des plateformes multi-flux, ainsi que ses services cycliques assimilés du département de Loire Atlantique.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Pour la valorisation de la prime FA à 1000 euros sans critères stigmatisants.
- Pour une prime exceptionnelle de 1000 euros, en raison des conditions sanitaires particulières.
- Pour des augmentations de salaires et une équité entre les hommes et les femmes.
- Pour un 13^{ème} mois et le grade de 2.1 de base pour toutes et tous.
- La ré-internalisation de la sous-traitance dans la maison mère, de l'ensemble de l'activité colis.
- Pour l'arrêt des réorganisations destructrices d'emplois.
- Pour la distribution du courrier colis IP Objets signalés nouveaux services dans des conditions humaines et respectueuses de la santé des agents, et dans le respect du service public postal.
- Pour de véritables négociations sur les besoins en emplois sur l'ensemble du département, et la cédésation Poste immédiate de tous les agents en contrats précaires (CDD, CDI Intérim).
- Pour un taux de moyens permanents de remplacement à 25%.
- Pour un comblement des positions de travail vacantes par de l'embauche en CDI.

Dans le cadre de ce préavis, le syndicat CGTFAPT44 souhaite être reçu en audience avec les organisations syndicales dépositaires de préavis.

Pour le Syndicat Départemental :

Sylvain LAMBLLOT